

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE ANIMALIERE ET DE PRODUITS
VIVRIERS » en abrégé « SAPV »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4
A COTE DE LA CLINIQUE DES GRACES, Lot 4, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/10/2022, et enregistrés au CEPICI le 02/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE ANIMALIERE ET DE
PRODUITS VIVRIERS » en abrégé « SAPV »

Objet : Elevage agro-pastoral (bovins, volaille, porcs et divers)

- Produits vivriers
- Commercialisation et distribution de produits animaliers et vivriers
- Diverses prestations de services .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4 A COTE DE LA CLINIQUE DES GRACES, Lot 4, Ilot 5

Dirigeant(s) M KONAN KOUASSI MODESTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10232 du 03/08/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59576/GTCA/RC/2022 du 03/08/2023

